

CA 7 juillet – 18h / 20h30 – Salle du conseil de la mairie de Châteauroux-les-Alpes

Présent-e-s : Anne, Françoise, Sylvie, Muriel, Laure, Yves, Héloïse, Nathalie, Audrey

- **Agir ensemble pour l'information locale**

Le budget prévisionnel a été présenté et validé par le CA :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

NB : Les dépenses matérielles et les coûts indirects de 15% ne sont pas éligibles au soutien préparatoire

Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC ¹			
Récupérez-vous la TVA ?	<input type="checkbox"/> Oui entièrement	<input type="checkbox"/> Oui partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Respect des règles de la commande publique		
Etes-vous soumis au droit de la commande publique pour cette opération ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Les dépenses prévisionnelles du projet sont détaillées dans les annexes 1, 2, 3 et 4 du présent formulaire. En cas de signature d'une convention partenariale, le chef de file additionne dans le tableau ci-dessous les dépenses prévisionnelles de tous les partenaires signataires de la convention.

Postes de dépenses (annexes)		Montant HT	Montant TVA (uniquement si vous présentez la TVA)
Annexe 1a : dépenses prévisionnelles sur devis		9 350 €	352 €
Annexe 1b : dépenses prévisionnelles sur devis proratisées		3 325,46 €	284,55 €
Annexe 2	Dépenses de rémunération sur frais réels liées à l'opération	24 857,50 €	, €
	Coûts indirects (15% des frais de personnel retenus éligibles)	3 728,62 €	, €
Annexe 3 : dépenses au réel liées à l'opération			, €
Annexe 4 : dépenses forfaitaires liées à l'opération		2 781,84 €	, €
Total		44 043,42 € (A)	636,55 € (B)

Total général présenté (A+ B) :	44 679,97 €
--	--------------------

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Taux maximum d'aide publique escompté (a)	90 %
Montant correspondant de l'aide publique souhaitée	40 211,97 €

(1) FINANCEMENT D'ORIGINE PUBLIQUE				
Source de financement	Nom du financeur public sollicité Préciser le dispositif de financement et service gestionnaire le cas échéant	Sollicité via une autre demande	Montant demandé	Montant obtenu le cas échéant
Etat		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	, €	, €
Conseil régional		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	, €	, €
Conseil départemental	CD05	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	16 084,79 €	, €
Commune		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	, €	, €
Autres financements publics à préciser Par ex : PNR EPCI etc.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	, €	, €
Prêt aidé – équivalent subvention ²		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	, €	, €
Autofinancement public ou Organisme Qualifié de Droit Public (OQDP) ³			, €	, €
UE - FEADER - LEADER		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	24 127,18 €	, €
TOTAL FINANCEMENT PUBLIC			40 211,97 €	, €

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

NB : Les dépenses matérielles et les coûts indirects de 15% ne sont pas éligibles au soutien préparatoire

Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC ¹			
Récupérez-vous la TVA ?	<input type="checkbox"/> Oui entièrement	<input type="checkbox"/> Oui partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Respect des règles de la commande publique		
Etes-vous soumis au droit de la commande publique pour cette opération ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Les dépenses prévisionnelles du projet sont détaillées dans les annexes 1, 2, 3 et 4 du présent formulaire. En cas de signature d'une convention partenariale, le chef de file additionne dans le tableau ci-dessous les dépenses prévisionnelles de tous les partenaires signataires de la convention.

Postes de dépenses (annexes)		Montant HT	Montant TVA (uniquement si vous présentez la TVA)
Annexe 1a : dépenses prévisionnelles sur devis		9 350 €	352 €
Annexe 1b : dépenses prévisionnelles sur devis proratisées		3 325,46 €	284,55 €
Annexe 2	Dépenses de rémunération sur frais réels liées à l'opération	24 857,50 €	, €
	Coûts indirects (15% des frais de personnel retenus éligibles)	3 728,62 €	, €
Annexe 3 : dépenses au réel liées à l'opération			, €
Annexe 4 : dépenses forfaitaires liées à l'opération		2 781,84 €	, €
Total		44 043,42 € (A)	636,55 € (B)

Total général présenté (A+ B) :	44 679,97 €
--	--------------------

- **infos boutique : les marchés, espace de vente de l'été et bureau des salariées**
 - bureau salarié déménage le 7 chez les kinés.
 - Muriel met un calendrier à dispo pour les horaires d'accès au local kiné.
 - Réunions au bar
- **les evnts/ la plaquette**
 - H2loïse fait le lien avec Virginie
 - plaquette : le bulletin d'adhésion change pas
- **les ateliers septembre prochain :**

- Marion arrête les ateliers d'écriture, Yves reprend dès l'ouverture du nouveau local à prix libre. A Annoncer sur la plaquette. Sylvie reprendra en janvier à distance.
- Fanny arrête
- Arnaud arrête
- Souci des ateliers : les salles. Pas eu de réunion pour la poudrière. Savines : pas de réponse. Toutes les autres salles sont payantes. Dojo d'embrun ? Saint clément ? Auberge jeunesse Guillestre ?
- Demande de Sophie et Cécile, atelier ado, 12/13 gjeunes max parce que c'est pas gérable plus, mais elles demandent à ce que rions ne prenne que 10% au lieu de 20%. Elles sont autonomes sur la com' et sur la facturation. Il est rappelé que tout le monde doit être égal, donc c'est pas possible de changer ce pourcentage.
- Ca pose le souci de la facturation, du fonctionnement, des paies... il faut reposer tout ça à plat. Une réunion spéciale est prévue le ??
- Otilie va peut être faire une proposition

- **les résidences**

- Au printemps on reçoit un auteur de théâtre. Il propose un atelier d'écriture sur 8 semaines pendant qu'il est là. Dans une bibliothèque et ce sera gratuit dans le cadre des résidences d'auteur.

- **Déménagement**

- Abonnements / téléphone

- Pour la box et le fixe le plan c'est de garder le numéro, et de faire un transfert d'appel vers le portable. Pour le premier août. Il faudrait mettre l'abonnement chez Jean. On peut aller chez Sosh. Audrey appelle demain matin. Et voit pour la sim. (entre temps le contrat a été pris chez Sosh à 24,99 fixe avec appels sur mobile + box, et la sim commandée)
- Il faut résilier les abonnements eau / elec pour le 31 juillet
- Qui rend les clés le 31 ?
- déménagement : La semaine d'avant : Laure / Muriel / Audrey **lundi 26**
- Archives à stocker ou jeter ? On garde tout au garage chez fafa.
- Les caisses de spectacles chez Laure
- Mettre un panneau au bar pour dire qu'on a déménagé : mettre les affiches de Sylvie.
- Mettre une affiche devant l'ancien local pour indiquer notre déménagement, lui demander quand on rend les clés avec l'affiche prête.
- Assurance de la boutique sera résiliée au 1 août
- Quid de l'assurance des marchés/bureau des salariées chez les kinés/chez les savinas ? A priori ça passera sur les assurances des lieux qui nous accueillent + responsabilité civile de chacun.

- Jean parle du 1er novembre pour le **nouveau local**.

- **le LIEU**

C'est en stand-by, ils ont un accord pour rester pour 500 euros à priori, le bail est encore au

nom de Rions. Il faut vérifier qu'ils payent bien. Il faut être au courant de leur stratégie comme Rions de Soleil est responsable légal. Muriel le contacte. L'assurance est toujours au nom de Rions, il faut que Rions arrête l'assurance et qu'ils prennent la leur. Au premier août ce sera arrêté.

- **Assurance matériel** son lumière vidéo pour tout c'est 199 euros/an.
- Les CA sont décalés aux mardis soir à partir de septembre
- **Poste pour hélène:** proposition de juste un zeste: contrat aidé porté par juste un zeste: partage du salariat sur le 20h d'hélène (5h juste un zeste et 15h rions/semaine)
 - on vote le principe de l'embauche d'Hélène : **Voté** pour les 6 premiers mois en contrat aidé avec juste un zeste 15h/semaine. On attend les chiffres pour la suite.
- lettre mairie de Laure pour la boutique dans le garage des Savinas à valider/envoyer **OK** le CA valide
- **Culture en stock** rions y participe t'il cette année?
Audrey répond qu'elle ne participera pas, Oliver souhaite y participer.

